

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 16 mars 2020, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique**
- 3.1 Projet de règlement numéro 349-8 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 349 adoptant le plan d'urbanisme de la Ville afin de modifier le plan 6b intitulé « Affectations du sol en milieu urbain », en remplaçant une partie de l'affectation « Résidentielle moyenne densité (RMO) » par l'affectation « Résidentielle forte densité (RFO) » pour les lots ou parties de lots numéros 1 701 942, 3 274 092, 3 274 093, 3 274 094, 3 631 517, 3 631 518, 3 631 519, 3 631 520, 3 645 835, 3 359 363 et 3 359 364 situés au nord et au nord-est de l'avenue des Grandes-Orgues, à proximité de la rue Girouard Est

(Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, sur l'avenue des Grandes-Orgues)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020

Administration générale

6. Mois de la jonquille – Proclamation

Finances

7. Entretien des appareils de transport vertical – Achat regroupé – Mandat au Regroupement des Achats Maskoutains (RP200303, art. 2.2)
8. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

9. Construction d'une nouvelle rue à l'ouest du Grand rang Saint-François – Modification de la résolution 19-408 (CP200309, art. 5)
10. Construction d'une nouvelle rue à l'ouest du Grand rang Saint-François – Services professionnels en ingénierie – Surveillance – Contrat
11. Construction d'une nouvelle rue à l'ouest du Grand rang Saint-François – Services professionnels en laboratoire – Contrat
12. Construction d'une nouvelle rue à l'ouest du Grand rang Saint-François, lot 1 – Contrat
13. Développement Faubourg Laframboise, phase 3 – Entente – Approbation



Loisirs

14. Groupements des associations des personnes handicapées du Richelieu-Yamaska et de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRY et GAPHRSM) et Zone loisir Montérégie (ZLM) – Camps de jour – Appui de la Ville (CP200309, art. 9)
15. Organismes d'entraide de catégorie 4 – Certificats de collaboration – Approbation (CP200309, art. 10)
16. Duathlon Jefe – BJSC Saint-Hyacinthe – Fermeture de rue temporaire (CP200309, art. 12)

Ressources humaines

17. Ressources humaines – Directeur adjoint au Service de sécurité incendie – Autorisation à combler le poste (CP200309, art. 2.11)
18. Ressources humaines – Chef à la prévention au Service de sécurité incendie – Autorisation à combler le poste (CP200309, art. 2.11)
19. Ressources humaines – Préposé aux comptes payables à la Division comptabilité – Création et autorisation à combler le poste (CP200309, art. 16)
20. Ressources humaines – Julie Lafrenière – Permanence (CP200309, art. 17)
21. Ressources humaines – Département immeubles, éclairage public et feux de circulation du Service des travaux publics – Abolition et création de postes

Travaux publics

22. Loi sur les pesticides – Autorisation de la Ville
23. Planage de chaussées en enrobés bitumineux – Contrat
24. Chenillette – Contrat
25. Pièces de puisards – Contrat
26. Location d'une équipe d'aqueduc et égouts – Contrat
27. Location d'une équipe d'aqueduc et égouts – Situation d'urgence – Contrat

Urbanisme

28. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP200309, art. 6, points 3.1, 4.1 et 5.1)
29. Dérogation mineure – 1037-1039 Boullé – Approbation (CP200127, art. 8, point 7.1)
30. Programme d'adaptation de domicile (PAD) – Livraison – Mandat (CP200309, art. 7)
31. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis pour la construction d'un immeuble résidentiel comprenant 46 logements au 7315, boulevard Laframboise (lot 6 119 424), situé dans la zone d'utilisation mixte 8016-M-06 (CP200224, art. 16, point 11.1)

(Le territoire est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur le boulevard Laframboise, entre les avenues Sansoucy et Joseph-Bonin)



32. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation de l'immeuble industriel par une entreprise spécialisée dans la fabrication de mobilier urbain extérieur en béton, soit Les Cimentiers Morissette inc., au 8180, avenue Ouimet, située dans la zone d'utilisation industrielle 3093-I-11

(Le territoire est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur Ouimet)

Réglementation

33. Projet de règlement numéro 350-110 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin de créer la zone d'utilisation commerciale 2153-C-04 à même la totalité du territoire incluse dans la zone d'utilisation mixte 2153-M-04 et une partie du territoire incluse dans les zones d'utilisation mixte 2129-M-04 et 2150-M-04 (CP200224, art. 12)

A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

B- Avis de motion

(Le territoire est situé dans le district Hertel/Notre-Dame, à proximité de l'intersection Dessaulles/Tellier)

34. Adoption du règlement numéro 350-109 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation mixte 7078-M-06 fasse désormais partie de la zone d'utilisation mixte 7073-M-06;
- que la partie restante du territoire actuellement incluse dans ladite zone 7078-M-06 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation commerciale 7078-C-05;
- que la totalité du territoire actuellement incluse dans les zones d'utilisation institutionnelle 7069-P-03 et d'utilisation mixte 7079-M-06 fasse désormais partie de la nouvelle zone 7078-C-05;
- de retirer, dans la zone 7083-M-06, les groupes d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) » et « Institution I (Équipement de quartier) », d'autoriser les usages « Entreposage de tout genre (5020) » à l'extérieur d'un bâtiment, « Entreposage en vrac à l'extérieur » et l'entreposage extérieur de type « D », d'augmenter les normes de lotissement minimales, de retirer le nombre d'étages maximal, d'augmenter la hauteur maximale, d'ajouter des marges arrière et latérales minimales et de retirer la disposition spéciale concernant les « Matériaux de revêtement extérieur autorisés – usages « Résidence XVI » et « Résidence XX » (art. 20.1.2) »;
- de retirer, dans la zone 7084-M-06, les groupes d'usages « Résidence IV (2 logements isolés) », « Résidence VII (3 logements isolés) », « Résidence X (4 logements isolés) », « Résidence XII (5 à 6 logements isolés) », « Résidence XIV (7 à 8 logements isolés) », « Résidence XVI (Plus de 8 logements variés) », « Résidence XVIII (À caractère communautaire 7 à 16 chambres) », « Résidence XIX (À caractère communautaire 17 à 24 chambres) », « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) », « Résidence XXII (Résidence mixte) », « Commerce V (Commerce de détail non structurant) » et « Institution I (Équipement de quartier) », d'autoriser les usages « Entreposage de tout genre (5020) » à l'extérieur d'un bâtiment, « Entreposage en vrac à l'extérieur » et l'entreposage extérieur de type « D » et d'augmenter les normes de lotissement minimales, de retirer le nombre d'étages maximal, d'augmenter la hauteur maximale, d'ajouter des marges arrière et latérales minimales, et de retirer la disposition spéciale concernant les « Matériaux de revêtement



extérieur autorisés – usages « Résidence XVI » et « Résidence XX » (art. 20.1.2) » (CP191028, art. 13 et CP200127, art. 9)

(Le territoire visé est situé dans les districts Sainte-Rosalie et Yamaska, dans le secteur compris entre le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est et la voie ferrée)

35. Adoption du règlement numéro 1600-234 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues du Vert et Cherrier et aux terrains de stationnement du Centre communautaire Douville et du Cégep de Saint-Hyacinthe
36. Adoption du règlement numéro 70-17 modifiant le règlement numéro 70 interdisant le virage à droite au feu rouge en ce qui a trait à l'intersection Casavant Ouest/Sainte-Catherine
37. Adoption du règlement numéro 595 concernant la division du territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe en onze (11) districts électoraux
38. Adoption du règlement numéro 597 modifiant le règlement numéro 30 relatif aux animaux

Document déposé

39. Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la Loi sur les cités et villes)
40. Levée de la séance